

MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATEGIQUE INFORMATIQUE

FICHE N°7

RELANCE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL ANALYSTE ASSISTANT UTILISATEURS

La nouvelle organisation de l'assistance à la DGFIP se caractérise notamment par le regroupement des services d'assistance des deux anciens réseaux issus de l'ex-DGI et de l'ex-DGCP, dans le cadre de la mise en place des Directions des Service Informatiques (DISI), au sein :

- de plateaux uniques virtuels (PUV) pour l'assistance téléphonique ;
- de cellules informatiques départementales (CID) pour l'assistance matérielle ;
- de supports aux infrastructures locales (SIL) pour l'assistance réseau.

Ces nouvelles structures nécessiteront un renforcement de l'encadrement, notamment par des agents de la catégorie A disposant de préférence d'une qualification informatique.

A cet égard, environ 50 cadres A affectés dans les services d'assistance des DISI, ou qui devraient rejoindre ces services dans le cadre de la 2ème vague de rattachement au 1er septembre 2012 (sous réserve de leur option), ne disposent pas de qualification.

Les agents concernés pourraient être incités à passer la qualification d'analyste assistant utilisateur (AAU). Toutefois, cet examen, organisé à partir de 1999, ne l'est plus depuis 2006.

La DGFIP a demandé au Secrétariat général, qui organise cet examen, d'examiner la possibilité d'ouvrir une session en 2012.

La question est actuellement à l'étude, compte tenu de la nécessité de pouvoir insérer cette demande dans le calendrier 2012 des examens.

Les délais contraints empêcheraient toutefois la mise en place d'une préparation spécifique par l'IGPDE.

La DGFIP pourrait être sollicitée pour proposer des membres de jury.

Pour mémoire, l'examen reposait sur:

- une épreuve écrite d'admissibilité (6h) : un cas d'analyse s'appuyant sur une méthode de modélisation de données ;
- une épreuve écrite d'admission (30mn) : tirage de 2 sujets avec 30 mn de préparation.